
M É M O I R E S

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE

BRETAGNE

TOME XCVI • 2018

ACTES DU CONGRÈS
DE TRÉGUIER

Gwyn MEIRION-JONES

Michael JONES

Le Carpont en Trédarzec

(Côtes-d'Armor)

TRÉGUIER ET SON PAYS - LA JUSTICE EN BRETAGNE
COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES
CHRONIQUE DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES
PATRIMOINE DE TRÉGUIER ET SON PAYS

Le Carpont en Trédarzec (Côtes-d'Armor)

Site et situation

Le Carpont se trouve à l'extrémité nord de la commune de Trédarzec, sur un plateau au sud duquel une profonde vallée mène à la rive droite du Jaudy (fig. 1). Les bâtiments du manoir comprennent un édifice principal, formé d'un élément central flanqué de deux ailes, dominant un petit lac. Ce dernier alimente un petit cours d'eau, qui, à son tour, vient nourrir un second lac fermé par une chaussée sur laquelle est installé un moulin à marée (fig. 2 et 3). Notre enquête de terrain date de 1985 et nous n'avions alors étudié que la partie centrale du manoir, que, sur des critères stylistiques, nous datons de la fin du *xiv^e* siècle. L'ensemble soulève de nombreuses questions et a toutes les apparences d'une fondation ancienne. Il mérite donc d'être réétudié selon de nouveaux critères.

Le toponyme est d'ailleurs un indice d'ancienneté. A. Deshayes¹ attribue l'origine de « Carpont » au breton « Karrbont », « voie pavée », du moyen breton *carbont*, formé des termes *karr* (fr. charrette) et *pont* (fr. pont), adouci en *-bont*. Il trouve ce toponyme, Carpont, à vingt-huit reprises en Bretagne. Pour Jean-Yves Plourin, ce toponyme est attaché à des passages ou gués (pavés) situés sur des voies anciennes².

Pour bien comprendre une toponymie, il est toujours utile de consulter la carte d'état major ainsi que le cadastre napoléonien. Notre carte (fig. 2) montre bien que le chemin entre le manoir et le moulin à marée du Carpont est l'accès principal. Le manoir, comme celui de Kerandraou en Troguéry, qui n'est pas très loin, était fortement lié à la mer. Il nous semble que ce sont les chemins d'accès, probablement pavés au moins en partie, qui sont à l'origine du nom de ce site. Le moulin a dû jouer un rôle très important dans la vie économique du manoir ; il a même probablement apporté la partie principale des revenus. Il a dû y avoir une importante circulation de charrettes pour transporter les céréales au moulin à marée, ainsi que la farine au manoir. Il y avait peut-être aussi une cale à côté du moulin. Une voie bien carrossable était donc essentielle pour la gestion du domaine.

1. DESHAYES, Albert, *Dictionnaire des noms de lieux bretons*, Douarnenez, Le Chasse-Marée/Ar Men, 1999, p. 147.

2. PLOURIN, Jean-Yves, HOLLOCOU, Pierre, *Toponymie bretonne et patrimoine linguistique, Des sources de l'Ellé à l'île de Groix*, Brest, Emgleo Breiz, 2014, p. 42 et 67.

Si l'on revient au manoir, les autres bâtiments manoriaux apparaissant sur l'ancien cadastre comprennent un colombier, au nord-ouest, et une chapelle, au sud-est. Il est rare qu'une chapelle soit déplacée après sa construction. Il semble, en effet, qu'une fois consacré, un site religieux reste toujours à la même place, déterminant parfois une relation spatiale avec les autres bâtiments qui mérite explication. Au Carpont, le cadastre montre un enclos rectilinéaire à l'est des bâtiments principaux (fig. 3),



Figure 1 – Le site de Trédarzec sur la rive droite du Jaudy ; le manoir du Carpont se trouve au nord de la commune (cartographie Don Shewan d'après le plan cadastral de 1828, Arch. dép. Côtes-d'Armor)

structure dont la présence entraîne une déviation du tracé d'un chemin rural, ce qui donne à penser que l'enclos est antérieur à ce dernier. Cet enclos mérite d'être étudié plus longuement, car il pourrait être le site d'un complexe manorial plus ancien, antérieur au bâtiment du ^{xiv}^e siècle. Une telle séquence historique s'accorderait



Figure 2 – Le Carpont et son environnement (cartographie Don Shewan d'après le plan cadastral de 1828, Arch. dép. Côtes-d'Armor)

Le manoir se trouve au nord d'un profond vallon. Un étang alimente un petit ruisseau qui débouche dans le Jaudy, où un deuxième étang est limité par une chaussée sur laquelle se trouve un moulin à marée.

bien à ce que l'on connaît par ailleurs dans la région. La chapelle est d'ailleurs plus proche de cet enclos que du bâtiment actuel. Mais il est également possible que cet enclos soit un jardin ou un verger plus récent (Renaissance ?), trouvant peut-être son origine dans une enceinte manoriale. Pour le moment, et en attente de nouvelles recherches, nous ne pouvons que spéculer. Tous les éléments essentiels du manoir breton classique – édifice résidentiel, moulin, chapelle et colombier, jardins et champs – sont ici présents, certaines données paraissant témoigner d'une fondation plus ancienne.

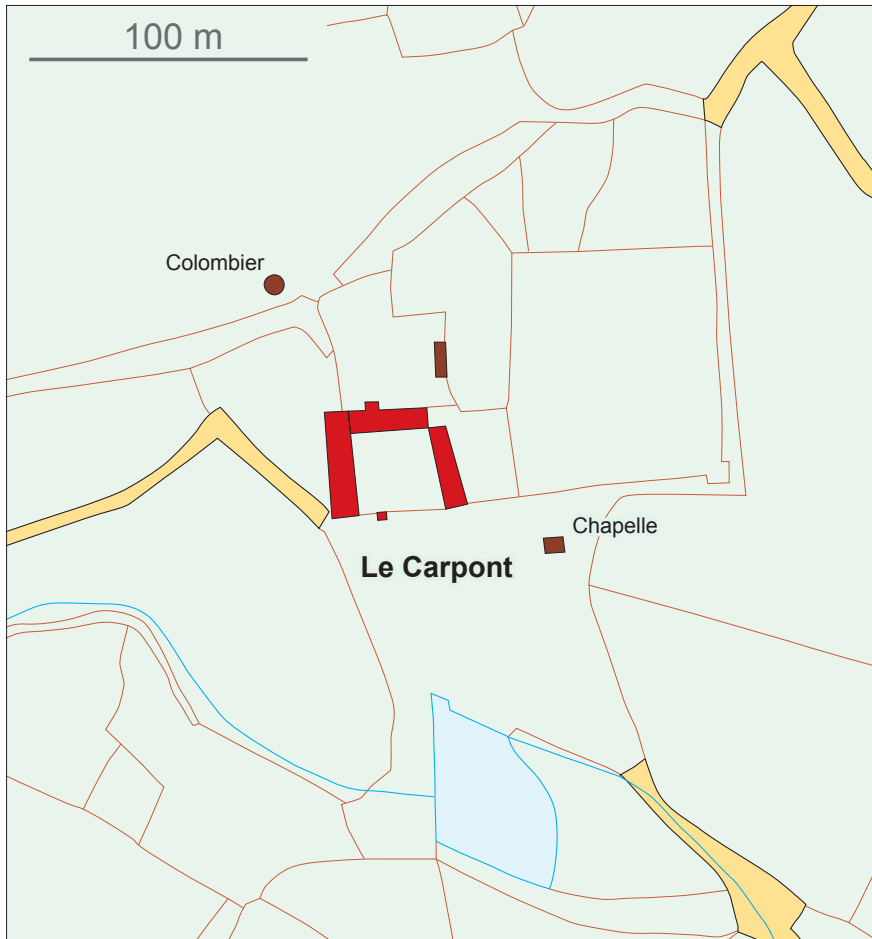


Figure 3 – Le Carpont, les bâtiments du manoir, constitués d'un corps principal et de deux ailes, ouvrant sur le sud et le vallon d'un petit ruisseau (cartographie Don Shewan d'après le plan cadastral de 1828, Arch. dép. Côtes-d'Armor)

Famille et seigneurie

On sait, avec une relative certitude, qui furent les propriétaires du manoir et de la petite seigneurie de Carpont, depuis le début du xv^e siècle, époque où Raoul de Kerguezec³ et son épouse, Catherine de Pontglou⁴, sont qualifiés de « sire et dame de Carpont⁵ ». Raoul et Olivier de Kerguezec, ce dernier étant peut-être le frère de Raoul, figurent, en 1427, dans la liste des nobles de Trédarzec⁶, plusieurs membres de cette famille apparaissant dans les documents à partir de cette date. En octobre 1437, Geoffroi, Morice et Jean de Kerguezec furent de ces nombreux nobles du Trégor à jurer féauté au duc Jean V⁷. Plus de deux siècles plus tard, en 1668, la famille Kerguezec était toujours en possession de Carpont, « Louis de Querguezec, sieur de Kericu, chef du nom et armes » donnant preuve d'une ascendance de plus de dix générations aux commissaires de Colbert, qui menaient alors la réformation la plus poussée de la noblesse bretonne jamais entreprise. Il semble que cela ait été encore le cas à la veille de la Révolution⁸. Bien qu'il subsiste quelques problèmes quant à l'identification des membres de la famille tenant la seigneurie à un moment précis, la tenue de Carpont par la même famille pendant ces trois siècles est incontestable et relativement bien documentée. De plus, si l'on considère que les pièces justificatives de 1668, présentées afin d'établir le statut noble de la famille Kerguezec sont bien authentiques – il semble, malheureusement, qu'aucune de ces pièces ne soit d'origine – on peut étendre cette continuité de plus

3. « Kerguézec », selon certains auteurs, mais nous n'avons pas retenu l'accent sur le -e. De même, certaines sources appellent « du Carpont » les seigneurs du lieu, forme à laquelle nous avons préféré « de Carpont » utilisé plus fréquemment dans les sources écrites médiévales.

4. Le nom apparaît sous diverses formes (dont Pontglaou, Pontglos, Poulgalou) ; on verra aussi TORCHET, Hervé, *Réformation des fougages de 1426. Diocèse ou évêché de Tréguier*, Paris, Éditions de la Pérenne, 2003, p. 231, « Du Poulglou ».

5. On trouvera les données les plus détaillées sur la généalogie de la famille dans les rapports des envoyés de Colbert de 1668 (ROSMORDUC [Alfred Nicolas Gentil], comte de, *La Noblesse de Bretagne devant la Chambre de la Réformation, 1668-1671*, 4 vol., Saint-Brieuc, 1896-1905, t. III, p. 455-463). Pour un arbre généalogique de la famille de Kerguezec depuis Raoul (vers 1402) dressé d'après Rosmorduc, voir FLOURY, Jérôme, LORANT, Éric, *Catalogue généalogique de la noblesse bretonne d'après la réformation de la noblesse, 1668-1672*, Rennes, SAJEF, 2000, p. 798.

6. Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2981 fol. 132 (aisément consultables dans TORCHET, Hervé, *Réformation...*, *op. cit.*, p. 151 ; pour la famille, *Id.*, *ibid.*, p. 202).

7. MORICE, Pierre-Hyacinthe, dom, *Mémoires pour servir des preuves de l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, 3 vol., Paris, Charles Osmont, 1742-1746, t. II, col. 1311, dont l'original se trouve aux Arch. dép. Loire-Atlantique, E 147, n° 3. Malheureusement, contrairement à ce que l'on observe dans d'autres féautés collectives d'octobre 1437, tous les noms ont été notés par un seul et unique clerc. Dans les autres documents, on voit que les noms ont été reportés par ceux qui savaient écrire, les autres utilisant les services d'un clerc. On ne sait donc pas si les membres de la famille Kerguezec savaient écrire.

8. POTIER de COURCY, Pol, *Nobiliaire et armorial de Bretagne*, 6^e éd., 2 vol., Mayenne, Imprimerie de la Manutention, 1986, t. II, p. 94-95.

d'un siècle, jusqu'aux environs de 1300, époque où un certain Geoffroi de Kerguezec et sa femme Henrye (ou Hervy) de Lisle paraissent avoir tenu le manoir à partir duquel se développa la seigneurie. Leur fils Olivier leur succéda, qui, le 1^{er} août 1313, donna à Raoul, son frère cadet sa part (« partage noble ») de la succession de ses parents (c'est, à ce jour, la plus ancienne mention de la famille qui soit clairement datée)⁹. Comme, par la suite, les seigneurs de Carpont reconnaissent tenir la « terre de Carpont » en tant que juveigneurie de la seigneurie de Kerguezec (qui se trouvait aussi dans la paroisse de Trédarzec), cet acte peut correspondre à l'établissement d'une seigneurie séparée au Carpont¹⁰.

En l'absence d'autres documents écrits, la relation entre le premier Olivier et Raoul, d'une part, et les premiers descendants qu'on leur connaisse, Raoul, en 1400 environ, et Olivier, en 1427, ne peut que demeurer conjecturale. Il est probable que le second Raoul était le petit-fils – ou peut-être même l'arrière-petit-fils – d'Olivier, ou, plus probablement, de son jouveigneur, portant donc le même prénom. Comme ce second Raoul eut un fils, Geoffroi, qui, en 1402, était presque en âge de se marier, il est probable que le Raoul en question naquit vers le milieu du xiv^e siècle. Si l'on accepte l'idée que les éléments d'architecture que l'on peut encore reconnaître dans le manoir actuel – ils sont étudiés en détail *infra* – en datent la construction de la fin du xiv^e siècle, il est bien possible que Raoul en ait été le bâtisseur. Quoi qu'il en soit, une construction du manoir peu avant 1400 s'accorderait bien à ce que l'on sait d'autres manoirs des Côtes-d'Armor, aujourd'hui bien documentés, comme Boisgelin en Pléhédél¹¹, Kerandraou en Troguéry¹², La Ville Andon en Plélo¹³ et La Grand'Cour en Taden¹⁴, qui furent tous bâtis dans les temps confus qui suivirent la guerre de Succession de Bretagne. À partir de 1380, environ, on commença à construire – ou à reconstruire, en raison des destructions dues à la guerre – de nombreuses résidences seigneuriales

9. ROSMORDUC, Alfred de, *La Noblesse...*, *op. cit.*, t. III, p. 459.

10. La plus ancienne mention faisant clairement apparaître cette dépendance féodale est du 20 avril 1540, date à laquelle Estienne Le Goff, dame de Carpont, épouse de Jean de Kerguezec, seigneur de Carpont, absent, présenta un aveu en juveigneurie au seigneur de Kerguezec (*Id.*, *ibid.*, t. III, p. 459). Le Carpont était aussi fief du régair de Tréguier (Arch. dép. Côtes-d'Armor, E 2840).

11. MEIRION-JONES, Gwyn, JONES, Michael, « Boisgelin en Pléhédél, Côtes-d'Armor : une famille noble, son histoire et son domaine », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. XCI, 2013, p. 607-651.

12. MEIRION-JONES, Gwyn, JONES, Michael, « Troguéry, Kerandraou : un grand logis-porche de la fin du xiv^e siècle », dans *Monuments des Côtes-d'Armor, Le « Beau Moyen Âge »*. Congrès archéologique de France, 2015, Paris, Société Française d'Archéologie, 2017, p. 157-174.

13. MEIRION-JONES, Gwyn, JONES, Michael, « La Ville Andon en Plélo, Côtes-d'Armor », *Le Livre de Pierre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 293-340, repris dans *Bulletin et mémoires de la Société d'émulation des Côtes-d'Armor*, t. CXLIV, 2017, p. 261-340.

14. MEIRION-JONES, Gwyn, JONES, Michael, « Le manoir de la Grand'Cour en Taden », *Le Pays de Dinan*, t. XI, 1991, p. 61-78.

de taille modeste, phénomène qui traduit une reprise économique d'ensemble dès la fin des hostilités, la population commençant à récupérer des pires ravages de la Peste noire et l'agriculture comme le commerce connaissant le début d'un regain¹⁵.

Du point de vue social, la famille Kerguezec de Carpont correspond bien, aussi, à ce que l'on sait des familles de la petite noblesse bretonne de ce temps. Leur domaine était de petite taille et leurs moyens financiers s'en trouvaient donc limités, leur principale source de revenus extérieurs provenant de leur service armé. Ceci allait d'ailleurs se confirmer au cours des siècles suivants. En 1428, Jean de Kerguezec était homme d'armes ducal. Un autre Jean de Kerguezec, seigneur de Carpont en 1481, ainsi que ses frères – ou ses cousins – Olivier et Raoul de Kerguezec se trouvaient à une montre qui les donne comme archers équipés d'une brigandine. Jean et Raoul reconnaissent avoir un revenu annuel de 100 livres et Olivier de 30 livres seulement, ce qui témoigne de leur modeste statut dans les rangs inférieurs de la noblesse bretonne¹⁶. Plus tard, en 1543, Jean, peut-être à cause de l'âge, envoyait un archer le représenter à une autre montre¹⁷, alors que son successeur, Vincent, servit en cette capacité dans la défense côtière en 1554 et, en 1568, était encore en assez bonne santé pour participer au service armé¹⁸. François de Kerguezec, qui était son frère cadet, avait aussi servi en 1563, en même temps que d'autres gentilshommes venus de Tréguier à Port-Blanc pour défendre les côtes¹⁹, son successeur Jean, seigneur de Carpont, prenant une part très active aux guerres de la fin du XVI^e siècle²⁰. Cela lui valut d'être nommé gentilhomme ordinaire de la chambre du roi en 1596 et d'être promu dans l'ordre de Saint-Michel en 1605²¹. En 1633-1634, son successeur à la seigneurie, lui aussi appelé François de Kerguezec, était premier capitaine dans le régiment du duc de Brissac²². Cette tradition de service armé se poursuivit jusqu'au XVIII^e siècle, un Kerguezec prenant part à la bataille de Saint-Cast en 1758²³. Dès les

15. MIGNOT, Claude, CHATENET, Monique (dir.), *Le Manoir en Bretagne 1380-1600*, Paris, Imprimerie nationale, Inventaire général, coll. « Cahiers de l'Inventaire », n° 28, 1993, p. 29-43, belle synthèse de Jean Kerhervé, qui offre de très riches renseignements sur l'arrière-plan de ces événements.

16. NASSIET, Michel, « Dictionnaire des feudataires de l'évêché de Tréguier en 1481 », *Bulletin et Mémoires de la Société d'émulation de Côtes-d'Armor*, t. CXXVI, 1999, p. 43, n°s 3870-3872.

17. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 23 J 56.

18. *Ibid.*, 3 février 1554, Vincent de Kerguezec, seigneur « du Carbond », archer, « et a apparu avoir charge pour la deffence de la coste marine », et 15 septembre 1568 comme archer à Tréguier.

19. MORICE, Pierre-Hyacinthe, dom, *Mémoires pour servir des preuves...*, *op. cit.*, t. III, col. 1304.

20. L'absence d'un index des noms de personnes dans l'étude très détaillée donnée par Hervé Le Goff est une gêne sérieuse à l'analyse du rôle qu'il joua peut-être dans ces conflits (LE GOFF, Hervé, *La Ligue en Bretagne. Guerre civile et conflit international (1588-1598)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010).

21. ROSMORDUC, Alfred de, *La Noblesse...*, *op. cit.*, t. III, p. 459-460.

22. *Id.*, *Ibid.*

23. POTIER de COURCY, Pol, *Nobiliaire...*, *op. cit.*, t. II, p. 95.

années 1420, un lien entre la famille Kerguezec et la cour ducale était établi, Jean de Kerguezec, homme d'armes du duc, étant ami de certains des plus importants officiers ducaux, comme Jean Droniou, trésorier et receveur-général²⁴. Si l'on fait exception du service armé, il est difficile, en revanche, d'identifier d'autres formes d'activité des Kerguezec. Pol Potier de Courcy signale qu'en 1530 un certain Guillaume de Kerguezec était déjà gentilhomme de la chambre du roi, mais ce n'est pas avant le xvii^e siècle que des membres identifiables de la famille commencèrent à s'engager dans des professions juridiques, autre voie royale pour qui voulait s'élever dans la société. En 1618, Georges de Kerguezec, seigneur de Brays, appartenant à une branche cadette de la famille, fut nommé conseiller ordinaire au parlement de Bretagne, son fils René, seigneur de Jussé, lui succédant en 1644²⁵. En 1762, le comte de Kerguezec, qui appartenait à la branche aînée de la famille, fut élu président de la noblesse aux états²⁶, mais rares sont les documents attestant l'implication d'autres membres de la même famille dans des tâches civiles du même ordre. Seul un petit nombre des Kerguezec semble avoir occupé des postes dans l'administration, bien que François de Kerguezec ait, le 11 mars 1643, passé en revue des soldats venus de la ville de Tréguier²⁷ et qu'en 1786, Jean-René de Kerguezec ait cherché à se faire nommer page dans la Grande Écurie du roi²⁸.

Si l'on excepte ces données sur le service armé, la plupart des documents concernant la famille Kerguezec traitent de l'acquisition ou de la transmission de leurs domaines, par héritage, mariage, échange ou achat, ainsi que d'autres transactions commerciales (ventes et achats de terres). Mais, en raison de l'absence de livres de comptes, de terriers ou d'autres pièces administratives concernant ses domaines, on ne saurait dire grand-chose de quelque importance sur les terres qu'elle possédait, et donc sur sa richesse et ses ressources tout au long de son histoire. Nous avons, de

-
24. JONES, Michael, « Les comptes de Jean de Droniou, trésorier et receveur général de Bretagne 1420-1429. Édition et commentaire », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXI, 2013, p. 343, article 293, « A Jehan de Kerguessec, qui luy avoit baillé un ruffaull (*sic* pour ?reuffault, filet de pêche) a deux faisantz, 2 escus d'or ».
25. SAULNIER, Frédéric, *Le Parlement de Bretagne 1554-1790*, 2^e éd. augmentée d'un supplément... et d'une préface de Xavier FERRIEU, 2 vol., Mayenne, Imprimerie de la Manutention, 1991, t. II, p. 543-544. Les seigneuries de Brays et de Jussé étaient dans la paroisse de Cesson et se trouvent aujourd'hui dans la commune de Cesson-Sévigné (Ille-et-Vilaine).
26. REBILLON, Armand, *Les États de Bretagne de 1661 à 1789*, Paris-Rennes, Éditions Auguste Picard/Plihon, libraire, 1932, p. 100, note 36. Décrit en 1767 comme « ce forcené républicain toujours assidu aux États », le comte de Kerguezec faisait partie des chefs de l'opposition (bastionnaires) depuis 1752 au moins (*Id.*, *ibid.*, p. 98, 101, note 36, 102-104, 174, 178, 332, 368, note 83, 468 et 508).
27. ROSMORDUC, Alfred de, *La Noblesse...*, *op. cit.*, t. III, p. 460. Sauf mention contraire, tous les détails sur la famille apparaissant dans les paragraphes suivants viennent de cette source.
28. POTIER de COURCY, Pol, *Nobiliaire...*, *op. cit.*, t. II, p. 95. On trouvera à la BnF, ms. fr. 31422 (Nouveau d'Hozier), les preuves que présenta Jean-René pour son admission en 1786.

la sorte, mentionné le partage noble de 1313 entre Olivier et Raoul de Kerguezec, mais nous ignorons quelles terres furent attribuées à Raoul, bien que nous pensions que ce partage marque la naissance de la seigneurie de Carpont. De même, ne disposons-nous d'aucun renseignement sur la donation que fit, en 1479, Raoul de Kerguezec à Henri de Keresperz²⁹, fils de Jeanne, sa sœur cadette, lui cédant la part qui lui revenait de la succession de leurs parents, ni du partage noble effectué en 1596, qui vit Jean de Kerguezec donner à son neveu, fils de sa sœur Françoise, ce qui lui était dû de la succession de ses parents.

On sait, par diverses sources, que nombre de contrats de mariage furent établis, mais on en ignore aussi les détails. En 1501, Geoffroi de Kerguezec épousa Jeanne de Botloy, Vincent de Kerguezec et Jacqueline de Kermel se marièrent en 1560, et, en 1603, Françoise de Kerguezec épousa Lancelot (IV) Le Chevoir, seigneur de Codelan en Prat³⁰. En 1402, Jean de Pontglou, chevalier, attribua une rente de 30 livres à son neveu Geoffroi de Kerguezec, rente correspondant en partie à ce qui était dû à Catherine, mère de ce dernier, de la succession de ses parents Pontglou, ainsi que l'avait prévu son contrat de mariage. En 1437, Geoffroi exemptait un métayer de son manoir de Penity en Tréguier³¹. En 1540, comme nous l'avons noté, la terre de Carpont était tenue en juveigneurie de la seigneurie de Kerguezec. Un aveu présenté par Estienne Le Goff, dame de Carpont, en apporte la preuve³². Un autre aveu pour le manoir est daté du 19 septembre 1620, et, dans les années 1660, tant Claude de Perrien que Françoise de Kerguezec sont appelées « dames de Carpont », Claude étant peut-être la veuve, alors très âgée, du héros de guerre Jean de Kerguezec, et Françoise étant presque certainement sa petite-fille, épouse de Guillaume de Kersaliou, appelé « seigneur de Carpont » en 1665³³.

En ce qui concerne les échanges et autres transactions, on note que Morice de Kerguezec et Olivier Le Cerff échangèrent des terres à Trédarzec en 1446 et qu'en 1452 Geoffroi de Kerguezec acheta des terres de la même paroisse à son cousin Jean David³⁴, tandis que, un peu plus d'un siècle plus tard, vers 1570, François de

29. À Trédarzec, en 1481, Henri est cité comme étant le fils de Jeanne de Kerguezec et comme archer avec brigandine, ayant un revenu annuel de 100 l. (NASSIET, Michel, « Dictionnaire... », art. cit., p. 50 n° 4071).

30. L'histoire tragique de Lancelot (IV) Le Chevoir, considéré par tous, à l'exception de son beau-père, Jean de Kerguezec, comme un idiot et traité en éternel mineur, est relatée en partie dans BAUDRY, J., *La Fontenelle le Liqueur et le brigandage en Basse-Bretagne pendant la Ligue (1574-1602)*, Nantes, L. Durance, 1920, p. 419-420, et par COUFFON, René, « Guy Eder de la Fontenelle et Marie Le Chevoir d'après des documents inédits », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. XXXIX, 1959, p. 63.

31. TORCHET, Hervé, *Réformation...*, op. cit., p. 202.

32. Ci-dessus note 10.

33. Arch. dép. du Finistère, 1 E 148 (ancien 1 E 76).

34. TORCHET, Hervé, *Réformation...*, op. cit., p. 202.

Kerguezec, chevalier, seigneur de Carpont, échangea la terre du Plessis-Mareil contre le château du Plessis-Eon, tous les deux situés en Loire-Atlantique, avec Jean de Carné, chevalier, baron de Blaisé, vicomte de Trevalot, recevant par la suite des aveux en tant que seigneur du Plessis-Mareil³⁵. Des bonnes fortunes échurent de temps à autre à la famille, la plus impressionnante étant la récompense que Henri IV accorda en 1594 à Jean de Kerguezec pour ses bons services, lui offrant des biens d'une valeur d'environ 8 000 livres confisqués au seigneur de Locmaria et à d'autres pour faits de rébellion³⁶. Mais on ne sait pas exactement si ce don était constitué de biens meubles ou de domaines. Il est fort possible que de telles ressources aient donné aux propriétaires de Carpont la possibilité de moderniser la salle de plain-pied à charpente apparente originelle, datable du xiv^e siècle, en y insérant un étage et de nouvelles chambres, transformations qui paraissent avoir été apportées vers 1600, bien qu'aucun document ne permette d'en apporter la preuve. En l'absence de telles données, que nous dit le bâtiment lui-même de son histoire ?

Le manoir actuel

Ce que nous avons identifié comme une structure de la fin du xiv^e siècle ou du tout début du siècle suivant, au cœur de la résidence actuelle, est un excellent exemple du plan à trois unités, dont la grande salle, aujourd'hui pourvue d'un plafond inséré, est l'élément central. On ne saurait douter que, dans le passé, cette salle ait été de plain-pied avec charpente apparente (ou : sous charpente). Les beaux poinçons, les moulures octogonales, les jambes de force courbées et les faux entrants courbés, aujourd'hui visibles dans le grenier témoignent d'un temps où le seigneur s'efforçait d'impressionner ses visiteurs par son pouvoir, son prestige, ses privilèges et son autorité (fig. 4). La façade est typique des manoirs à trois unités de la tradition anglo-normande, la grande salle étant située dans la partie médiane, encadrée à gauche et à droite par des unités latérales (fig. 4 et 5). Ces dernières ont chacune deux niveaux, alors que la grande salle était originellement de plain-pied, avec charpente apparente. Une telle disposition nécessitait que soient bâtis deux escaliers, placés à chaque extrémité de l'ensemble, de manière à donner accès aux pièces d'étage, le faîte de la salle basse sous charpente étant situé à la même hauteur que celui des unités latérales, empêchant donc la circulation d'une extrémité à l'autre de l'ensemble³⁷. Ce plan à trois unités avec salle sous charpente se rencontre aussi à La Salle en Plurien (Côtes-d'Armor)³⁸, Le Boberil (L'Hermitage, Ille-et-Vilaine) et

35. Arch. dép. Loire-Atlantique, E 506 et 515. La seigneurie du Plessis-Mareil se trouve dans la paroisse de Saint-Viaud, où se voient encore un château du xvii^e siècle et un colombier du xv^e siècle.

36. ROSMORDUC, Alfred de, *La Noblesse...*, op. cit., t. III, p. 459-460.

37. JONES, Michael, GUIBAL, Frédéric, MEIRION-JONES, Gwyn, PILCHER, Jon R., « The Seigneurial Domestic Buildings of Brittany » : A provisional assessment », *The Antiquaries Journal*, t. LXIX, 1989, p. 93.

38. MEIRION-JONES, Gwyn, *The Vernacular Architecture of Brittany : an Essay in Historical Geography*, Edimbourg, John Donald, 1982, p. 287-291.

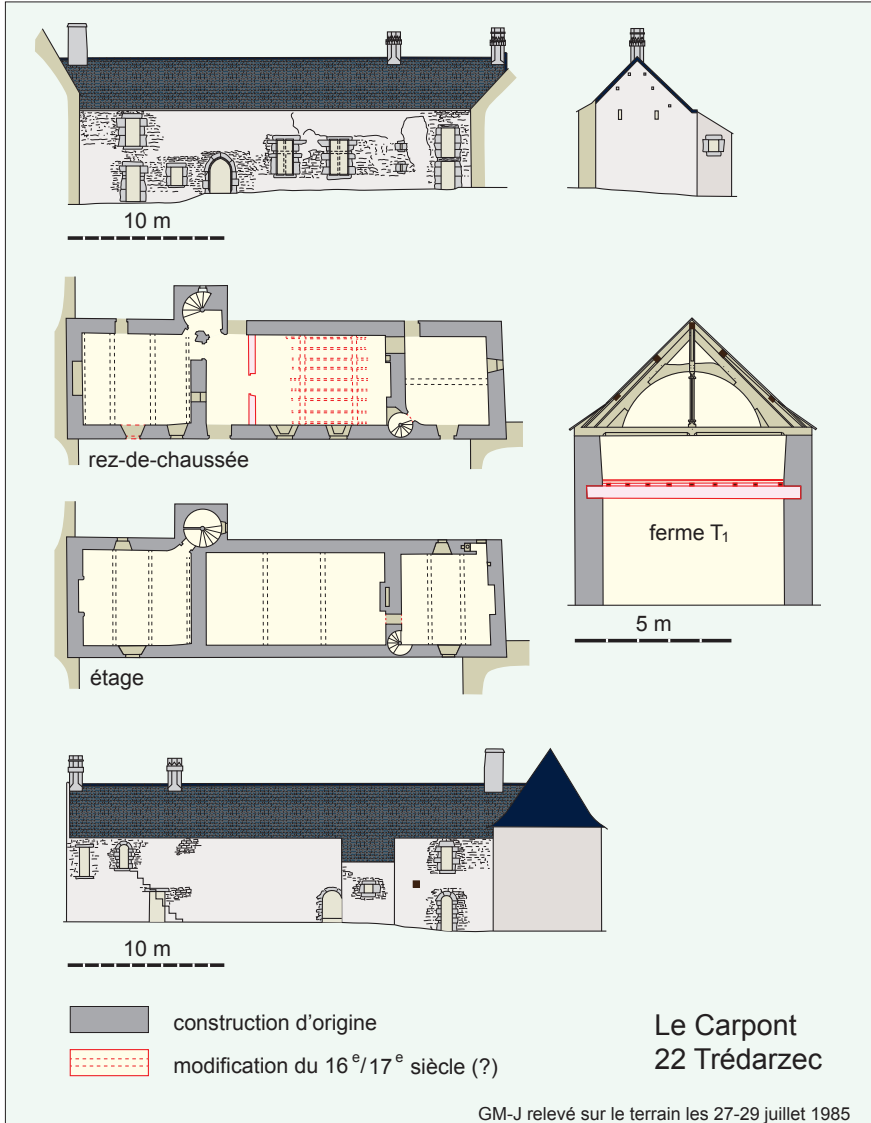


Figure 4 – Le Carpont, relevé architectural (dessin Don Shewan d'après le relevé de Gwyn Meirion-Jones sur le terrain, les 27-29 juillet 1985)



Figure 5 – Le Carpont, la façade du manoir du ^{xiv}^e siècle (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, fonds Meirion-Jones, 40 Fi 13597, le 27 août 1984)

La façade est typique des manoirs à trois unités de tradition anglo-normande. La grande salle se trouve au centre, les unités additionnelles se situant à gauche et à droite. Ces ailes comportent deux niveaux, alors que la grande salle était, à l'origine, à charpente apparente. Une telle disposition nécessitait que soient construits deux escaliers, situés à chaque extrémité de l'ensemble, afin de permettre l'accès aux pièces situées à l'étage.

La Ville Andon (Plélo, Côtes-d'Armor)³⁹, pour ne citer que quelques exemples, et il existait, dans la Bretagne de la fin du Moyen Âge, de nombreux manoirs de ce type⁴⁰.

La façade arrière vient encore souligner la structure de ce plan (fig. 6). Sur la gauche de la photographie, les souches de cheminées octogonales signalent la partie haute (seigneuriale) de la maison, la plus élaborée des deux correspondant à la chambre seigneuriale située à l'étage. On accédait à cette chambre, non par l'intérieur du bâtiment, mais par un escalier extérieur donnant sur une porte à arc en plein cintre. Il s'agissait probablement d'une structure en bois, dont il ne reste aucun vestige. La souche de cheminée moins élaborée est celle correspondant à la salle. L'appentis rectilinéaire abrite un escalier à vis donnant accès à la chambre située au-dessus de la cuisine. À droite, le bâtiment originel est flanqué d'un pavillon, datant presque certainement du ^{xvi}^e siècle, que l'on distingue très clairement de la cour (fig. 7). L'aile située du côté

39. MEIRION-JONES, Gwyn, JONES, Michael, « La Ville Andon en Plélo, Côtes-d'Armor... », art. cit.

40. Pour une étude plus détaillée des manoirs médiévaux bretons, voir : MEIRION-JONES, Gwyn, JONES, Michael, GUIBAL, Frédéric, « La résidence noble en Bretagne, ^{xv}^e-^{xvi}^e siècles : salles, chambres et tours » dans MEIRION-JONES, Gwyn (dir.), *La Demeure seigneuriale dans l'espace Plantagenêt : Salles, chambres et tours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 133-178.



Figure 6 – Le Carpont, la façade arrière du manoir du ^{xiv}^e siècle (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, fonds Meirion-Jones, 40 Fi 04749, le 29 juillet 1985)

Deux souches de cheminées octogonales correspondent à la partie haute, seigneuriale, de la maison, la plus élaborée des deux marquant la chambre seigneuriale située à l'étage. On y accédait, non seulement de l'intérieur du bâtiment, mais aussi par un escalier extérieur conduisant à une porte à arc en plein cintre. La souche de cheminée moins élaborée est celle de la salle. L'appentis rectilinéaire abrite un escalier à vis donnant accès à la chambre située au-dessus de la cuisine.



Figure 7 – Le Carpont, la façade de la cour vers l'ouest (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, fonds Meirion-Jones, 40 Fi 04725, le 29 juillet 1985)

La maison originelle, à droite, est flanquée d'un pavillon, presque certainement du ^{xvi}^e siècle. À gauche se voit un bloc de dépendances, qui abritait probablement des écuries à l'origine.



Figure 8 – Le Carpont : deux souches de cheminées octogonales marquent l'extrémité haute, seigneuriale, de la maison (Arch. dép. Ile-et-Vilaine, fonds Meirion-Jones, 40 Fi 13580, le 27 août 1984)

La plus élaborée des deux correspond à la chambre seigneuriale située à l'étage. La souche moins complexe est celle de la cheminée de la salle.

ouest abritait autrefois les dépendances, comprenant sans doute des écuries. Comme d'autres manoirs contemporains, Le Carpont est pourvu de ces souches de cheminées octogonales à structure élaborée qui caractérisent les Côtes-d'Armor à cette époque, (fig. 8)⁴¹. Près de la porte principale, la maçonnerie porte des traces de reconstruction, ce qui donne à penser que l'ouverture actuelle, avec ses pierres de taille, est sans doute venue remplacer une porte plus ancienne (fig. 10).

La maison est desservie par deux escaliers (fig. 4). À gauche se trouve la cuisine, un passe-plat aménagé dans le mur marquant le bas-bout de la salle (fig. 9). Placée au-dessus de la cuisine, une chambre devait certainement profiter de la chaleur montant de celle-ci. Deux autres chambres étaient placées dans la partie haute du bâtiment, les ouvertures servant à la ventilation visibles dans le mur de façade (fig. 5) signalant la présence d'un escalier. La chambre supérieure est pourvue d'une cheminée, alors que celle située immédiatement en-dessous n'était pas chauffée. Il est certain que cette chambre d'étage, située au-delà de la salle et équipée d'une latrine, était la chambre seigneuriale. On y accédait, par ailleurs, par deux escaliers distincts, l'étroit escalier à vis s'ouvrant dans le mur de façade et ce qui devait être un escalier extérieur en bois, placé à l'arrière de la structure. Ce dernier escalier était non seulement discret,

41. DECENEUX, Marc, « Notes sur les souches de cheminées octogonales des manoirs gothiques bretons », *Bulletin de l'Association bretonne*, t. LXXXIX, 1981, p. 80-87.



Figure 9 – Le Carpont, le passe-plat entre la cuisine et le bas-bout de la salle (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, fonds Meirion-Jones, 40 Fi 04778, le 29 juillet 1985)

La relation entre la cuisine, au bas-bout de la salle, et la partie de la salle sous charpente apparente est ici manifeste.



Figure 10 – Le Carpont, la porte principale du manoir du ^{xiv}^e siècle (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, fonds Meirion-Jones, 40 Fi 04717, le 29 juillet 1985)

La maçonnerie, autour de cette porte, a été reprise, ce qui donne à penser que l'ouverture actuelle, avec ses pierres de taille, a peut-être remplacé une porte plus ancienne.

donnant sur l'enclou situé derrière la maison, mais soulignait aussi le fait que cette chambre était de statut élevé et était destinée à être occupée par le seigneur des lieux. Elle illustre la différence fondamentale entre la noblesse – et ceux qui aspiraient à un tel statut –, dont les pièces à vivre, comprenant des chambres à coucher, se trouvaient toujours à l'étage, et la paysannerie, qui, en Bretagne, jusqu'à une phase avancée du

xx^e siècle, résidait toujours au rez-de-chaussée⁴². L'étroit escalier à vis reliant les deux chambres devait être essentiellement destiné au service. La pièce du rez-de-chaussée, non chauffée, devait servir de cave, car il n'existe pas, dans l'ensemble du bâtiment, d'autre pièce ayant pu être utilisée pour stocker des denrées.

La charpente originelle, du xiv^e siècle, se trouve au-dessus de la salle basse actuelle. Elle était visible, à cette époque, de cette salle basse. À Kerandraou, autre manoir des environs, nous avons réussi, grâce à la dendrochronologie, à dater de 1390 ces poutres de charpente de style armoricain⁴³. On peut donc raisonnablement penser que la charpente du Carpont est de la fin du xiv^e siècle ou du tout début du siècle suivant. Le plafond/plancher actuel est une insertion postérieure, probablement du xvi^e siècle ou du xvii^e siècle, époque où, dans la région, les salles à charpente apparente furent transformées en salles basses, surmontées d'un grenier. Cette charpente comporte deux fermes, chacune étant pourvue de poinçons octogonaux, comme cela se voit couramment dans l'Ouest armoricain (fig. 11). La poutre la plus éloignée visible sur la photographie présente des niches sculptées (fig. 12). Ce poinçon à quatre niches marque l'extrémité supérieure, ou seigneuriale, de la salle sous charpente originelle. Il est possible que ces niches aient abrité de petites statues, mais cela semble néanmoins peu probable, en raison de leurs dimensions et de leur manque de profondeur.

La cheminée de la salle basse est ici présentée dans son état actuel. La maçonnerie de la partie basse de cette cheminée appartient incontestablement au xiv^e siècle, mais il est moins certain que son linteau en soit contemporain. Dans la région, la pierre disponible présentant une résistance mécanique insuffisante, les linteaux étaient souvent faits en bois. Il est possible, toutefois, que, dans ce cas, le présent linteau en ait remplacé un autre, brisé (fig. 13). La cheminée de la chambre seigneuriale est aussi figurée ici dans son état actuel. La partie inférieure de cette cheminée est incontestablement, elle aussi, du xiv^e siècle. Le linteau en bois semble d'origine. Nous avons donc ici un manoir de taille moyenne, dans une zone où la pierre disponible était de qualité insuffisante pour que l'on y taille des linteaux (fig. 14). La présence d'un passe-plat entre la cuisine, et la salle sous charpente (fig. 9 et 15) montre à l'évidence que cette dernière servait aux repas.

42. MEIRION-JONES, Gwyn, *The Vernacular Architecture...*, *op. cit.*, p. 178-190.

43. MEIRION-JONES, Gwyn, JONES, Michael, « Troguéry, Kerandraou : un grand logis-porche de la fin du xiv^e siècle », dans *Monuments des Côtes-d'Armor...*, *op. cit.*, p. 157-174 ; pour une présentation des anciennes charpentes, voir aussi OLIVIER, Corentin, « Les charpentes armoricaines : présentation d'un type de charpente méconnu », dans *Monuments des Côtes-d'Armor...*, *op. cit.*, p. 37-49, et « L'archéologie des charpentes anciennes (xiv^e-xvi^e siècles) au service de la connaissance des forêts du Massif armoricain », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. XCIV, 2016, p. 441-453. L'auteur fait référence au Carpont à la page 446.



Figure 11 – Le Carpont, la charpente d'origine du xiv^e siècle, au-dessus de la salle basse actuelle (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, fonds Meirion-Jones, 40 Fi 13598, le 29 juillet 1985)

Cette charpente était, à l'origine, visible de la salle. Le plafond/plancher actuel est une insertion plus tardive (xv^e siècle, sans doute). Elle comporte deux fermes avec poinçons octogonaux, chose classique dans l'Ouest. Sur ce document, la plus éloignée des deux présente une niche sculptée, correspondant à la partie seigneuriale de la salle.



Figure 12 – Le Carpont, la charpente d'origine du xiv^e siècle : élément du poinçon (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, fonds Meirion-Jones, 40 Fi 04770, le 29 juillet 1985)

Cette niche, ou plus exactement les quatre niches, marquent l'extrémité seigneuriale de la salle sous charpente originelle. Il est possible qu'elles aient abrité de petites statues, mais ceci semble improbable, en raison de leurs dimensions.



Figure 13 – Le Carpont : la cheminée de la salle basse, dans son état actuel (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, fonds Meirion-Jones, 40 Fi 04777, le 29 juillet 1985)

La maçonnerie, dans la partie inférieure de la cheminée, est indiscutablement du xiv^e siècle. Il est moins certain que le lindeau soit contemporain. Dans une région où la pierre disponible manque de résistance mécanique, on utilisait fréquemment du bois pour faire des lindeaux. Dans le cas présent, il est possible que le lindeau actuel soit venu remplacer le lindeau originel, cassé.



Figure 14 – Le Carpont : la cheminée de la chambre seigneuriale dans son état actuel (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, fonds Meirion-Jones, 40 Fi 04759, le 29 juillet 1985)

La maçonnerie est assurément, là encore, du *xiv^e* siècle. Le lindeau de bois semble d'origine. Nous avons ainsi ici un manoir de taille moyenne, dans une région où la pierre de construction était insuffisamment résistante pour qu'on puisse en tirer des lindeaux.

Conclusions

Si l'on peut raisonnablement dater, sur des critères stylistiques, la partie la plus ancienne de l'ensemble manorial, on ne saurait douter que le site, dans son ensemble, ait été occupé bien avant le bas Moyen Âge. D'autres recherches de terrain sont donc nécessaires. Il n'en reste pas moins vrai que la partie centrale du Carpont est un excellent exemple de ces manoirs composés de trois unités, autrefois très répandus dans la région. C'est un parfait exemple de résidence de grande qualité, propre à la petite noblesse de la fin du Moyen Âge, qui, à la fin d'une période de troubles sociaux et politiques, aspirait à l'élévation sociale. Sa salle sous charpente originelle, avec sa belle charpente encore en place, est stylistiquement datée de la fin du *xiv^e* siècle ou du début du siècle suivant, et fut peut-être bâtie par Raoul de Kerguezec, seigneur du Carpont en 1402. Elle fut modernisée au *xvi^e* ou au *xvii^e* siècle, période que nous avons définie, dans d'autres publications, comme ayant été marquée par un vaste mouvement de rénovation de telles résidences. Il est possible qu'au Carpont cette modernisation ait connu plusieurs phases. Le mur transversal, séparant l'actuelle salle basse du couloir d'entrée, date presque certainement de cette période. Sa construction marque la fin de la salle sous charpente et



Figure 15 – Le Carpont : la cheminée de la cuisine dans son état actuel (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, fonds Meirion-Jones, 40 Fi 04779, le 29 juillet 1985)

Comme dans le cas précédent, la partie inférieure de la maçonnerie est manifestement du ^{xiv}^e siècle, alors que le linteau est certainement moderne. On ne sait si le linteau originel était en pierre ou en bois.

de la tradition des repas pris en commun. La recherche d'une plus grande intimité est ici manifeste, l'ancienne grande salle laissant place à une pièce plus isolée, servant encore de salle à manger, mais n'étant manifestement plus ouverte aujourd'hui à tous ceux qui se présentent. Il est possible que le manoir ait été endommagé pendant les guerres de la Ligue. On peut estimer que l'entrée au service du roi de Jean de Kerguezec, seigneur de Carpont (1596) et sa nomination dans l'ordre de Saint-Michel (1605) correspondent à une rénovation majeure du bâtiment et en furent peut-être les éléments déterminants. C'est à cette occasion que fut inséré le plafond/plancher de la salle et que fut bâti le mur séparant cette dernière du couloir. C'est aussi très probablement de cette période que date le pavillon, ajouté au bas-bout de la maison. Le début du ^{xvii}^e siècle vit les branches cadettes de la famille progresser socialement et professionnellement, ce qui encouragea la famille habitante le manoir peut-être à améliorer le confort et le raffinement du Carpont. Cependant, en l'absence d'analyses dendrochronologiques détaillées, ces questions ne peuvent, pour l'instant, que rester sans réponse satisfaisante.

REMERCIEMENTS

Ce manoir a été étudié au cours de l'été 1985 et les auteurs sont particulièrement reconnaissants envers M. et M^{me} Giraud, aujourd'hui décédés, pour leur gentillesse et leur hospitalité. Leurs enfants en sont toujours propriétaires et nous sommes reconnaissants à M^{me} Cécile Macary pour l'intérêt qu'elle porte à notre travail. Nous remercions Don Shewan, qui a dessiné les cartes et préparé les relevés en couleur pour cette publication, ainsi que le professeur Patrick Galliou, qui a assuré la traduction de l'anglais avec son talent habituel.